

Les 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections régionales et les élections départementales.

La mairie de Bohars lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la ville pour devenir assesseur bénévole dans un bureau de vote.

Cet appel est lancé à tous ceux qui, conscients de l'importance du bon déroulement du scrutin, accepteraient de donner bénévolement de leur temps pour faire vivre la démocratie en étant assesseur.

Qu'est-ce qu'un assesseur ?

Un assesseur est une personne bénévole qui accompagne le président d'un bureau de vote afin de s'assurer que le vote se déroule dans de bonnes conditions ainsi que dans le respect de la loi.

Quel est son rôle ?

Il vérifie par exemple l'identité des électeurs et leur inscription sur la liste électorale, surveille les signatures sur la liste d'émargement ou participe à l'organisation du dépouillement. Il n'y a pas besoin de formation préalable.

Quelles conditions faut-il remplir pour être assesseur ?

Il vous suffit d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Quels sont les horaires ?

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.

L'assesseur est sollicité pour un créneau de 2h30, mais il est possible de travailler sur plusieurs créneaux horaires.

Je suis intéressé, comment m'inscrire ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Par courrier : MAIRIE DE BOHARS, 1, rue Prosper Salaün – 29 820 BOHARS
- Par mail : elections@mairie-bohars.fr
- Par téléphone : 02 98 03 59 63
- Sur place en mairie (vu le contexte sanitaire actuel, merci de bien vouloir privilégier une des trois solutions mentionnées ci-dessus)